

**REPUBLIQUE DU NIGER**  
**FRATERNITE TRAVAIL PROGRES**  
**MINISTRE DE L'INTERIEUR, DE LA SECURITE PUBLIQUE,**  
**DE LA DECENTRALISATION**  
**ET DES AFFAIRES COUTUMIERES ET RELIGIEUSES**  
**DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE**  
**ET DE LA DECONCENTRATION**

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE**  
**L'INTERIEUR, DE LA SECURITE PUBLIQUE, DE LA DECENTRALISATION ET DES AFFAIRES**  
**COUTUMIERES ET RELIGIEUSES**

**A L'OCCASION DES ASSISES DE LA 6<sup>ème</sup> SESSION DU COMITE BILATERAL FRONTALIER ALGERO**  
**- NIGERIEN,**  
**TENUES LES 15 ET 16 JUILLET 2018 A ALGER**

Juillet 2018

- EXCELLENCE MONSIEUR LE MINISTRE DE L'INTERIEUR, DES COLLECTIVITES LOCALES ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, CHER FRERE ET AMI,
- MESSIEURS LES WALIS DE TAMANRASSET ET ILLIZI,
- MESSIEURS LES GOUVERNEURS DES REGIONS D'AGADEZ ET TAIHOUA,
- MESSIEURS LES DIRECTEURS GENERAUX ET DIRECTEURS CENTRAUX DES MINISTERES DE L'INTERIEUR D'ALGERIE ET DU NIGER,
- MESDAMES, MESSIEURS, A VOS TITRES, GARDES ET QUALITES

Permettez-moi tout d'abord de remercier mon ami et frère Monsieur NOUREDINE BEDOUI, Ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire pour l'invitation qu'il m'a faite et pour l'accueil chaleureux et plein de fraternité dont ma délégation et moi-même faisons l'objet depuis notre arrivée à Alger.

Après la 5<sup>ème</sup> session tenue à Niamey les 30 et 31 juillet 2015, nous voici aujourd'hui à Alger pour les travaux de la 6<sup>ème</sup> session ordinaire du Comité Bilatéral Frontalier Niger Algérie.

**Monsieur le Ministre**

**Mesdames et messieurs**

Il me semble important de rappeler que la 5<sup>ème</sup> session du Comité a formulé d'importantes recommandations de coopération entre les régions frontalières dans trois principaux domaines que sont :

- Le secteur économique ;
- Les secteurs de la santé, de l'agriculture, de l'environnement, de développement des zones frontalières, de la coopération frontalière décentralisée, administrative, socio culturel, éducative et sportive ;
- Le secteur de la sécurité, de la libre circulation des personnes et des biens et des affaires consulaires.

Comme vous le constatez, le champ de coopération dans le cadre du comité bilatéral frontalier est très vaste et couvre l'essentiel des domaines de la vie socio économique et sécuritaire de nos régions frontalières.

**Monsieur le Ministre**

**Mesdames et Messieurs**

L'évaluation de la mise en œuvre des recommandations de la 5<sup>ème</sup> session nous a permis de réaliser de progrès substantiel dans certains domaines de coopération.

Ainsi, en matière de coopération économique, nous nous réjouissons des progrès enregistrés dans plusieurs domaines, avec entre autres :

- le démarrage des travaux de construction de la voie Arlit – Assamaka long de 255 km malgré le retard enregistré dans l'exécution des travaux ;
- La tenue de la 68<sup>ème</sup> session du Comité de Liaison de la Route Transsaharienne (CLRT) du 23 au 24 avril 2018 à Alger.
- Le développement du partenariat entre les Laboratoires des Travaux Publics Algérien et Nigérien avec des échanges de cadres et l'organisation de stages de perfectionnement ;
- le forage de douze (12) ouvrages hydraulique en marge de la construction de la route Arlit Assamaka.
- le progrès significatif dans la réalisation de la dorsale transsaharienne de la fibre optique sur 205 km (Arlit – Assamaka).

**Monsieur le Ministre**

**Mesdames et Messieurs**

En matière de coopération dans les domaines de sante, d'agriculture, de l'environnement, de développement des zones frontalières, de la coopération frontalière décentralisée, administrative, socio culturel, éducative et sportive, d'importantes réalisations ont été faites, avec notamment :

- l'octroi de bourses par l'Etat Algérien de bourses de formation professionnelle en faveur des bacheliers ressortissant des régions de Tahoua et d'Agadès ;

- l'assistance de solidarité de la partie algérienne à travers des dons de produits alimentaires, de kits d'écoliers et de tentes au profit des populations vulnérables des régions frontalières ;
- La rencontre conjointe Walis-Gouverneurs frontaliers Algéro-Nigériens tenue les 10 et 11 octobre 2016 à Tamanrasset ;
- la participation d'importantes délégations algériennes conduites par le Wali de Tamanrasset aux éditions 2016 et 2017 de la Cure Salée à Ingall, au festival de l'Air aux éditions 2017 et 2018 et aux festivités de la fête tournante du 18 décembre 2016 à Agadèz et 2017 à Tahoua.

**Monsieur le Ministre**

**Mesdames et Messieurs**

Dans les domaines **de la sécurité**, la libre circulation des personnes et des biens et des affaires consulaires, nous nous réjouissons des avancées suivantes enregistrées dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations:

- La coopération entre les institutions de Gendarmerie Nationale des deux pays à travers une dotation en kits d'équipements et des bourses de formations octroyées par la partie algérienne.
- La coopération entre les institutions de Police marquée par la signature la signature d'un Mémoire d'entente entre la Direction Générale de la Police Nationale du Niger et la Direction Générale de la Sûreté Nationale de la République Algérienne Démocratique et Populaire et la signature de la Convention de Jumelage entre la Direction de l'Ecole Nationale de Police et de la Formation Permanente de Niamey (Niger) et l'Ecole d'Application de la Sûreté Nationale Abdelmadjid Bouzbid Soumaa (Algérie) ;
- le don en Octobre 2015 par la partie algérienne d'un lot de matériels au profit de l'Ecole Nationale de Police et de la Formation Permanente.

- La coopération en matière de protection civile qui a enregistré plusieurs formations d'officiers et de sous-officiers dans des écoles de la protection civile en Algérie.
- La coopération en matière d'entretien des bornes frontalières a permis de réaliser avant délai Vingt-trois (23) bornes de densification, de réhabiliter douze (12) bornes existantes et de réaliser une cartographie de la bande frontalière.

**Monsieur le Ministre**  
**Mesdames et Messieurs**

Nous avons certes réalisé des progrès dans la mise en œuvre de nombre des recommandations faites lors de 5<sup>ème</sup> session du Comité. Mais beaucoup reste à faire avec de nombreuses autres recommandations insuffisamment mises en œuvre ou non encore exécutées.

C'est dire que la plupart des recommandations de la 5<sup>ème</sup> session restent actuelles et pertinentes et méritent d'être considérées par la 6<sup>ème</sup> session.

C'est avec cette vision que ma délégation suggère de considérer les recommandations de la 5<sup>ème</sup> session comme l'ossature des travaux de notre session actuelle à laquelle nous devons intégrer les préoccupations actuelles de nos deux délégations.

**Monsieur le Ministre**  
**Mesdames et Messieurs**

A l'entame des travaux de la 6<sup>ème</sup> session du Comité bilatéral frontalier entre nos deux pays, il me semble important d'envisager la prise d'un certain nombre de mesures d'accompagnement pour améliorer notre performance de mise en œuvre des recommandations qui en seront issues.

Aussi, me permettrai-je de faire les suggestions suivantes:

- L'opérationnalisation du comité de suivi entre les deux pays et la rencontre de ses membres tous les six (6) mois pour faire le point de la mise en œuvre des recommandations et proposer des mesures correctives ;
- la désignation de comités nationaux de suivi avec des points focaux aussi bien au niveau central des ministères qu'en région pour le suivi régulier de la mise en œuvre des recommandations ;
- La création d'un cadre d'échange et de concertation entre les chefs des Forces de Sécurité Intérieure et la Douane afin de stimuler les différents éléments des zones frontalières ;
- le réajustement des domaines de coopération qui relèveront du Comité Bilatéral Frontalier et ceux pouvant relever de la Grande Commission Mixte de Coopération ;

Ces quelques suggestions, avec celles qui émaneront certainement de la partie algérienne, contribueront, à n'en pas douter, à imprimer un nouvel élan à la dynamique de mise en œuvre des décisions du comité et de ce fait lui permettre d'atteindre les objectifs qui lui ont été assignés par nos deux chefs d'Etat, leurs Excellences Messieurs ABDEL AZIZ BOUTHEFLIKA et ISSOUFOU MAHAMADOU.

**Monsieur le Ministre**

**Mesdames et Messieurs**

Avant de terminer mon propos, je réitère une fois de plus tous mes remerciements à la partie algérienne pour avoir contribué aux progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations de la 5<sup>ème</sup> session du Comité.

Mon pays le Niger, de son côté est déterminé à redoubler ses efforts pour permettre à ce Comité de réaliser de plus grands bonds en avant dans l'accomplissement de la mission qui lui a été confiée par les plus hautes autorités de nos deux pays.

C'est avec cette note d'espoir et de détermination que je souhaite plein succès aux travaux de la 6<sup>ème</sup> session du Comité Bilatéral Frontalier Algérie Niger.

Je vous remercie